



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 29 MARS 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D7 - Compte administratif 2017 - Budget annexe Thermes

Date de convocation : 23 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Patrice BOUCHET, Médéric DIRAISON, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Jacques CARDET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Gaëlle TANGUY	donne pouvoir à	Natacha MICHEL
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**N° 7 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 -
BUDGET ANNEXE THERMES**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Reprise des résultats 2016			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	-359 083,40 €	Reprise du résultat	0 €
Réalizations exercice 2017			
Dépenses	49 264,86 €	Dépenses	21 115,46 €
Recettes	197 501,84 €	Recettes	231 961,88 €
Résultat investissement	-148 236,98 €	Résultat de fonctionnement	210 846,42 €
Restes à réaliser			
Dépenses	€		
Recettes	€		
Résultat s/restes à réaliser	€		
Besoin de financement	210 846,42 €	Affectation à l'investissement	210 846,42 €
	Excédent de fonctionnement final		0,00

Détail des réalisations de l'exercice 2017 :

I – INVESTISSEMENT

- Dépenses
 - Remboursement capital de la dette 28 477,12 €
 - Centre thermal
 - Etudes 8 887,74 €
 - Travaux 11 900,00 €
- Recettes
 - Affectation 197 501,84 €

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D7-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018

Affiché le 4 avril 2018

II - FONCTIONNEMENT

○ Dépenses	
Charges à caractère général	7 849,90 €
Frais financiers	13 265,37 €
Frais divers de gestion	0,19 €
○ Recettes	
Subvention d'équilibre	231 961,88 €

L'encours de la dette du 31 décembre 2017 s'élève à 132 735,76 €. Le résultat de fonctionnement est affecté en totalité au financement de la section d'investissement.

Par délibération du 7 décembre 2017, le conseil municipal a voté la clôture du budget annexe THERMES au 31 décembre 2017 et le transfert du patrimoine et de l'encours de la dette sur le budget principal de la Ville.

Mme la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif du budget annexe Thermes, ainsi que la reprise des résultats et des restes à réaliser.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (26)**

Pour : 21 Contre : 5 Abstentions : 2

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180329-
2018_03_D7-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 avril 2018
Affiché le 4 avril 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.